

Envoyé en préfecture le 08/06/2021

Reçu en préfecture le 08/06/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20210605-2021_06_05_07-DE



(Finistère)

Landéda, le 8 juin 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juin 2021

GARANTIE D'EMPRUNT OGEC

RAPPORT N°07/05/2021

Suite à une rencontre en mairie au mois de mars, L'OGEC de l'école Notre Dame des Anges s'est engagé à renégocier son financement principal (300K€ sur 15 ans) afin d'alléger la charge annuelle des remboursements.

Par courrier du 12 avril, l'OGEC sollicite la garantie de la commune de Landéda afin de finaliser le dossier bancaire.

Les caractéristiques du financement seront les suivantes :

	Emprunt initial	Emprunt renégocié
Montant	300 000€	75 338€
Durée	180 mois	62 mois
Taux	3.15%	3.15%
Montant de la mensualité	2 195.90€	1 338.19€
Montant annuel	26 350.80€	16 058.28€
Date de fin	30/10/2023	30/05/2026

Je vous propose d'accorder la garantie de la commune de Landéda pour l'emprunt contracté par le l'OGEC selon les caractéristiques suivantes :

- * montant de l'emprunt : 75 338 €
- * durée : 62 mois
- * taux fixe : 3.15 %
- * annuité : 16 058.28 €
- * garantie : 100 %.

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles, la commune de LANDEDA s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur notification du CMB par lettre missive en recommandé avec accusé de réception et justificatifs, sans renoncer au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.



Nombre de membres

en exercice	= 27
Présents	= 19
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal

N°07/05/2021

Réunion du 05 juin 2021

GARANTIE D'EMPRUNT OGE

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,
Étaient présents : Christine CHEVALIER, David KERLAN, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVE, Daniel GODEC, Isabelle POULLAIN, Muriel COLLOMBAT, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Marie-Laure LOUBOUTIN, Laurent QUEZEDE, Camille SORDET, Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Christophe ARZUR.

Absents :

Nolwenn DAUPHIN donne procuration à Christine CHEVALIER
Alexandre TREGUER donne procuration à Daniel GODEC
Céline PRONOST donne procuration à Danielle FAVÉ
Philippe COAT donne procuration à David KERLAN
Hervé LOUARN donne procuration à Anne POULNOT-MADEC
Marine VAUTIER donne procuration à Camille SORDET
Martine KERFOURN donne procuration à Sylvaine COANT
Pascale BIHANNIC donne procuration à Christophe ARZUR.

Madame Catherine COUSTANCE a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 27 voix Pour,

Anne POULNOT-MADEC, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code civil,

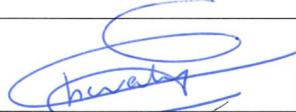
Vu la demande formulée par l'OGEC tendant à obtenir la garantie de la commune pour un emprunt de 75 338 € à contracter près du Crédit Mutuel de Bretagne,

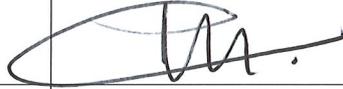
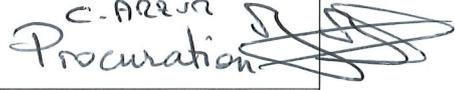
Vu le rapport de Mme le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide d'accorder sa garantie pour l'emprunt contracté par l'OGEC selon les caractéristiques suivantes :

- * montant de l'emprunt : 75 338 €
- * durée : 62 mois
- * taux fixe : 3.15 %
- * annuité : 16 058.28 €
- * garantie : 100 %.

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
POULNOT - MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	Procuration
CATTIN Jean-Luc	
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	Procuration
SIMIER Céline	Procuration
GODEC Daniel	
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	Procuration
COLLOMBAT Muriel	
LOUARN Hervé	Procuration

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	
QUÉZÉDÉ Laurent	
SORDET Camille	
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	Procuration
LE ROUX Jean-Luc	
DENEZ Erwann	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	Procuration
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	 C. ARZUR Procuration

Envoyé en préfecture le 08/06/2021

Reçu en préfecture le 08/06/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20210605-2021_06_05_07-DE